

Rapport n°7

Attribuzione di una sovvenzione à l'associu « Mediterranean Architecture Consulting » à u titulu di l'eserciziu 2024

Attribution d'une subvention à l'association dénommée
« Mediterranean Architecture Consulting » au titre de
l'exercice 2024

L'association dénommée « Méditerranéen Architecture Consulting » a déposé une demande de subvention pour l'exercice 2024. Cette association s'emploie, depuis 6 ans maintenant, à mettre tout en œuvre pour que des étudiants d'écoles d'architecture viennent en Corse. Pour cela, l'association a entrepris des démarches auprès des directeurs d'écoles d'architecture ainsi que des directeurs d'études des masters.

Dans la continuité de son action, l'association souhaite organiser un séminaire international d'architecture à Bastia en juillet 2025. Afin de préparer cet évènement, l'association organise un pré colloque à Bastia le 10 juillet 2024 en présence des professeurs encadrants qui présenteront les meilleurs travaux réalisés au cours de ces 6 dernières années ainsi que le projet de partenariat entre la ville de Bastia, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et l'association.

Pour permettre le financement de l'accueil de ces intervenants, l'association sollicite une subvention d'un montant de 1 269,72 €.

En conséquence, il est proposé :

- D'attribuer à l'association « Méditerranéen Architecture Consulting » une subvention d'un montant de 1 269,72 €.
- De préciser que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2024, fonction 312, article 65748.